****

**Poste d’agent polyvalent SOIR**

L'école Diwan de Landerneau cherche pour la rentrée scolaire 2020-2021 un agent polyvalent.

**En résumé :**

L'école Diwan de Landerneau recrute un agent polyvalent.

Profil : cantine, cour, sieste, garderie, ménage. Autorité bienveillante ; discrétion et transmission aux enseignants ; travail en équipe.

Horaire actuel 11h45-13h45 et 14h30-18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Travail concentré sur les semaines d'école, quelques journées sur les vacances scolaires.

Intérêt pour la langue et la culture bretonne.

L'école propose aux enfants une éducation et une formation en breton, cherche à entretenir et développer un sentiment d'appartenance et d'enracinement culturel et vise à se développer comme école moderne, ouverte sur l'avenir, capable de préserver et de développer son identité. L'école accueille environ 78 élèves répartis en 4 classes, de la toute-petite section au CM2.

**Principales fonctions :**

* cantine & surveillance de cour
* sieste des petits et petits travaux pédagogiques pendant la sieste
* garderie du soir pour les maternelles et les primaires
* ménage, y compris parfois durant les vacances scolaires

Les journées de travail sont assez rythmées et les tâches assez variées. Dans un contexte de travail avec de jeunes enfants, l'adaptation est de mise.

**Qualités souhaitées :**

* posture bienveillante avec les enfants, entre douceur et autorité
* sens du contact avec les parents et les enfants dans un esprit de respect mutuel.
* discrétion, capacité à référer des problèmes aux enseignants
* organisation et adaptation aux situations de la journée
* sens du travail en équipe
* intérêt pour la langue et la culture bretonne

**Horaires types :**

Le temps de travail est basé principalement sur les jours d'école. Le salarié est amené à travailler exceptionnellement hors temps scolaire, par exemple pour les ménages de vacances ou des formations.

Le temps de travail contractuel est annualisé : les heures non travaillées pendant les vacances scolaires sont réparties sur les journées d’écoles ⇒ temps contractuel = 20h/semaine ; temps de travail effectif = 24h/semaine sauf vacances.

**Relations de travail :**

L'employeur est l'Association d’Education Populaire Skol Diwan Landerne, qui porte l'école. Elle est représentée par un conseil collégial composé de parents d'élèves bénévoles parmi lesquels des parents sont plus particulièrement en charge de la gestion du personnel.

Durant la journée de travail, et concernant les tâches à accomplir, les salariés sont sous la responsabilité du directeur de l'école et de l'équipe enseignante et plus particulièrement.

Le travail doit être réalisé en coopération permanente avec les autres membres de l'équipe : l'équipe enseignante et les autres salariés non-enseignants (ASEM, agent de cantine et d'entretien, aide maternelle, autres les cas échéant).

**Exemple de journée-type :**

11h45, surveillance de cour et sorties à la grille

12h30, service de cantine et surveillance de cour

13h30, aide au démarrage de la sieste : faire rentrer les enfants des 3 sections concernées (PS1, PS2 et MS soit 15 à 25 enfants selon les années), préparation des enfants (toilettes et/ou couches, doudous) et installation des enfants

13h45, pause de 45 mn

14h30, ménage

14h50, aide à la fin de la sieste : réveil, toilettes et rhabillage

15h15, ménage

16h30, surveillance de la cour

16h40 – 18h30, prise en charge de la garderie : goûter des enfants, gestion des activités (intérieures ou extérieures selon le temps), surveillance et maintien d'une bonne ambiance. Gestion des départs : noter les heures de départ de chaque enfant, si l'adulte n'est pas le parent vérifier qu'il est autorisé à récupérer l'enfant, recueillir et transmettre les informations si nécessaire (informations à donner aux parents selon les consignes de l'équipe, ou recueil d'informations données par les parents et à noter pour transmission à l'équipe), souvent moment d'échange avec le parent.

Consacrer le dernier 1/4h à ranger et laver la salle. Si tous les enfants sont récupérés avant 18h30, aide au ménage général de l'école (voir la titulaire du poste pour recevoir ses instructions).

Fin de la journée à 18h30. Si toutefois un parent n'avait pas encore récupéré son enfant, la présence devrait être prolongée, aucun enfant ne pouvant être laissé seul. Contacter le parent au plus vite pour organiser son arrivée et prévenir un collègue ou l'AEP en cas de gros retard.